



Commission
Locale d'Information
de la Centrale de Civaux



Newsletter de la CLI – N° 4

Avril 2020

ACTUALITES : Le CNPE et le confinement

Covid-19

Pour la France entière comme pour une grande partie du monde, l'actualité se concentre sur cette pandémie inattendue. Le confinement, si nécessaire, permet de temporiser avec la propagation du virus pour ne pas engorger les structures de soins et notamment les services de réanimation. Le fonctionnement des hôpitaux, comme la nécessité de maintenir une activité industrielle indispensable à la vie d'un pays, même confiné, expliquent la nécessité de maintenir en France une production énergétique, donc une production électrique. Pour ce qui concerne Civaux, donc la CLI, la pandémie et le confinement sont survenus lors d'un arrêt de maintenance dont le déroulement n'a pu se faire selon ce qui avait été prévu. Mais Civaux irrigue la production électrique nationale avec l'autre réacteur. Néanmoins les conditions de travail imposées par le confinement ne doivent mettre en péril la sûreté nucléaire. C'est pourquoi un certain nombre de questions ont été posées à M. Pedrono, directeur de la communication au CNPE, ce 31 mars 2020 : qu'il soit remercié pour le temps qu'il a consacré en ces moments difficiles pour répondre à nos interrogations, nécessaires au vu des missions d'information et de transparence de la CLI et qui sont d'autant plus importantes que les instants qui se vivent sont exceptionnels.

Où en est la maintenance du réacteur à l'arrêt ?

« Nos priorités aujourd'hui sont centrées sur la protection de la santé de nos salariés et intervenants, la sûreté de nos installations et la poursuite d'une partie de nos activités pour garantir la fourniture d'électricité à court et moyen terme, au titre de notre responsabilité de service public. Dans ce cadre, l'arrêt de maintenance de l'unité 1 se poursuit, en relation étroite avec les entreprises prestataires, mais à un rythme adapté qui n'est bien évidemment pas celui initialement planifié.

Nous sommes actuellement en train d'ouvrir la cuve du réacteur et le déchargement des assemblages combustible est programmé dans quelques jours, a priori ce week-end. Sur la base des activités initialement programmées pour cet arrêt, des priorisations sont effectuées visant à engager celles qui relèvent de la sûreté et de la réglementation mais aussi celles qui nous permettront de ne pas compromettre notre capacité de production à l'automne ou l'hiver prochain (par un décalage trop important des activités ou des arrêts à l'échelle nationale).

De manière générale, les activités et les modes opératoires pour les interventions ont été adaptés au regard des contraintes de ressources que l'on peut rencontrer et des gestes barrières que l'on veille à respecter scrupuleusement (aucune activité n'est engagée sans que l'on soit en mesure de garantir l'application des mesures barrières) ».

Les sous-traitants extérieurs venus pour la maintenance sont-ils toujours sur place ? Etes-vous nombreux en télétravail ?

« Des salariés d'entreprises prestataires sont effectivement sur place. C'est le cas par exemple pour ceux actuellement en charge des opérations d'ouverture de la cuve du réacteur. Comme nous concentrons notre activité sur des activités prioritaires, l'effectif sur site reste relativement restreint. Il est très légèrement remonté ces deux derniers jours au regard des activités industrielles du

moment, mais il a été divisé par trois à quatre depuis le début de confinement. Beaucoup de salariés sont en télétravail et il y a eu un gros travail de logistique informatique pour mettre à disposition des ordinateurs portables et des connections au réseau informatique interne à distance (quelque 600 salariés de la centrale disposent aujourd'hui des moyens techniques de le faire) ».

Avez-vous des cas de Covid-19 au CNPE ?

« Nous comptons quelques salariés (EDF ou prestataires) dont les symptômes laissent suspecter une infection Covid-19, mais sans certitudes puisqu'il n'y a pas de test systématique (le seul test pratiqué sur une salariée de la centrale s'est d'ailleurs avéré négatif). Par précaution, les personnes qui ont des symptômes semblables à ceux connus du Covid-19 sont mis au repos à domicile, avec suivi médical. Nous n'avons enregistré à ce jour aucun cas grave ou aucune aggravation dommageable parmi ces salariés, ce qui est une bonne nouvelle. Si infection au Covid-19 il y a pour ces personnes, au moins leur état de santé ne nécessite-t-il pas d'hospitalisation.

Pour information, nous avons par ailleurs renforcé la sanctuarisation des locaux stratégiques que sont les salles de commandes des réacteurs et le local de commandement de la protection du site. En complément, l'organisation du travail pour les équipes travaillant en 3x8 dans ces locaux a été aménagée pour limiter au maximum les risques de transmission entre équipes (qui ne se croisent pas) et pour bénéficier d'équipes « en réserve » au cas où une personne dans une équipe serait contaminée.

De manière plus globale, le plan pandémie d'EDF (élaboré initialement il y a une vingtaine d'années puis actualisé lors des crises sanitaires SRAS et H1N1) vise à pouvoir faire fonctionner l'ensemble du parc nucléaire avec un taux d'absentéisme de 25 % pendant trois mois et jusqu'à 40 % au pic de l'épidémie ».

Y-a-t-il des soucis de production d'énergie électrique, localement (Civaux) ou nationalement ?

« Il n'y a pas de soucis localement pour la production de l'unité n°2. Les équipes d'exploitation veillent au quotidien à son bon fonctionnement. Je n'ai pas connaissance de difficultés non plus à l'échelle nationale, sachant notamment que la demande en électricité est moindre en cette période de faible activité industrielle (qui consomme normalement environ la moitié de la production d'électricité nationale). Nous veillons à assurer de concert la continuité de la production sur l'unité 2 et des activités de maintenance sur l'unité 1 car si l'enjeu est bien sûr de fournir de l'électricité à court terme, il est aussi de ne pas mettre en risque l'équilibre production/consommation à l'échelle nationale et à moyen terme, pour la période automnale ou hivernale à suivre ».

Pour conclure cette Newsletter

Cette lettre d'informations est destinée aux membres de la CLI et aux habitants des communes du Plan Particulier d'intervention. Mais elle est ouverte à tous les citoyens qui souhaitent en prendre connaissance. La conclusion peut être la même que celle des assemblées générales mais elle prend un sens plus émouvant en climat pandémique : « Prenez-soin de vous pour pouvoir prendre soin des autres ».

La Cli de Civaux est une instance indépendante créée le 17 décembre 1981 par arrêté préfectoral suivant la circulaire ministérielle Mauroy du 15 décembre 1981 instituant des commissions locales d'information auprès des centrales nucléaires.

Directeur de publication : Roger Gil